Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261116-2026_11_74-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
Pour : 0 Contre : 14 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 10 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOURGEAULT, 1er adjoint au Maire d'Epiniac, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/11/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2026.

Présents : Mmes : LAURENT Régine, TRUFFLET Joëlle, CHOQUET Anne-Laure, RENOU Ophélie, HUBERT Elodie MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît, RUAUX Philippe.

Excusés : Madame RAMÉ-PRUNAUX Sylvie donne pouvoir à Monsieur BOURGEAULT Thierry, Madame JOULAIN Caroline donne pouvoir à Madame LAURENT Régine, Madame JOLY Emmanuelle donne pouvoir à Madame RENOU Ophélie.

Absent : Monsieur HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

A été nommé secrétaire de séance : Ophélie RENOU

2026_11_74 – Renouvellement de la convention de la brigade verte

La commune d'Epiniac a conventionné avec la Brigade verte depuis 2 ans.
Monsieur le 1er adjoint présente le bilan 2025/2026

Rapport d'activité 2025 / 2026 sur le territoire

INTERVENTIONS DE L'ANNÉE			
Interventions et actions de sensibilisation :	45	Patrouilles de jour :	55
		Patrouilles de nuit :	9
Procès-verbal	1	Rapport	2

INTERVENTIONS LIÉES A LA RÉGLEMENTATION (Police Rurale / Environnement)	
Animaux en divagation, (portant atteinte à la tranquillité des lieux)	1
Stationnements irréguliers, interdit ou circulations de véhicule à moteur	4
Interventions liées à la sécurité Police de la chasse	
Interventions anti-braconnage à la Police de la chasse	
Interventions anti-braconnage liées à la Police de la Pêche ou contrôle à la pratique de la pêche	
Interventions Police de la Conservation du Domaine Routier Public	2
Dépôts d'immondices et de déchets verts dans la nature et/ou sur les espaces communaux ou privé	5
Veille sanitaire et incendie	
Risque incendie Domaine Forestier public ou privé	
Enlèvement d'animaux morts	
Conflit de voisinage	6
Dégradations et incivilités	
Atteinte à la tranquillité des lieux	
Baignade interdite en étang	
Assistances animales	
Atteinte à l'Environnement	
Camping sauvage	
Affaire sous l'autorité du MAIRE	2
Chemin difficile d'accès aux riverain	1
Véhicule tampons, épave	1
Logement insalubre.	1
Affaire dégradation forestière	
Taille de haie	5

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261116-2026_11_74-DE

Interventions :
Problème voisinage (Taille de haie, stationnement dans village).
Aboiement de chien.
Chien dangereux.
Brûlage de déchet sauvage, convocation au Tribunal une année et demie après l'infraction.
Domaine Public (Remorque en stationnement, barrage et pose de bordure non autorisée.
Débordement des poubelles public.
Constatation logement insalubre.
Il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention pour 1 an pour un montant de 4 000 € HT soit 4 800 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE NE PAS RENOUVELER** la convention avec la Brigade verte

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 13/11/2026

Le 1er Adjoint
THIERRY BOURGEAULT

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
OPHELIE RENOU

Publicité des actes de la commune par voie électronique le